

Intercommunales

Les Heures Claires , SCRL

L'Assemblée générale extraordinaire se réunira le vendredi 24 mai 2024 à 17 heures 30 au C.A.H.C, Avenue Reine Astrid,131 à 4900 Spa dans la Salle de la « Roseraie ».

Ordre du jour

1. Examen de la demande de retrait formulée par P & V ASSURANCES et de la proposition de conversion, en prêt, de la créance de remboursement revendiquée par P & V ASSURANCES;
2. Vote sur la demande de retrait ;
3. Mandat au conseil d'administration.

Conformément à l'article L1523-13 §1er (alinéas 4 et 5) du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées depuis 6 mois sur le territoire d'une des communes, provinces ou CPAS associés.